

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

N°004

OBJET : VENTE D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL SITUÉE ENTRE LES PARCELLES KT 10, KT 189 ET KV 40, KV 42 ET KV 43 LIEUDIT GRAZAILLES SAINT JEAN			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 38	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIIGNOT, M. OLIVIER, Mme BERNARD, M. FERNANDEZ, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme GASC, Mme FORTET, M. MARTY, M. GUILLERAY, M. OUDDANE, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. DUTHU, M. MONTAGNE

EXCUSES : Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, Mme GIOVANNETTI donne pouvoir à Mme GODEFROY, M. BUSTOS donne pouvoir à Mme BARDOU, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Par délibération n°12 en date du 26 septembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Carcassonne a autorisé Monsieur le Maire à diligenter une enquête publique préalable à la vente d'une partie du chemin rural située entre les parcelles cadastrées KT 10, KT 189 et KV 40, KV 42 et KV 43.

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle gendarmerie au lieudit « Grazailles Saint Jean », la société ALOGEA a sollicité la Commune pour l'acquisition d'une partie du chemin rural située entre les parcelles cadastrées KT 10, KT 189 et KV 40, KV 42 et KV 43.

Actuellement, cette partie de chemin située entre les parcelles cadastrées KT 10 – KT 189 et KV 40 – KV 42 – KV 43, lieudit Grazailles-Saint Jean, n'est plus utilisée.

Il s'agit d'une emprise d'environ 1 118 m² située en zone U EP Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 9 mars 2017. La superficie exacte vendu sera déterminée par un document d'arpentage établi par un géomètre expert.

Compte tenu de l'intérêt public du projet d'ALOGEA, la vente pourrait se réaliser à l'euro symbolique.

Les services techniques ont émis un avis favorable à cette cession.

Conformément à l'article L 161-10 du Code rural et de la pêche maritime, une enquête préalable à l'aliénation a été ouverte. Celle-ci s'est déroulée du lundi 8 septembre au mercredi 24 septembre 2025, sans qu'aucune observation n'ait été formulée. Le Commissaire enquêteur Monsieur Albert NADAL, a émis un avis favorable au projet d'alinéation sans réserve.

Les frais de géomètre expert pour la réalisation du document d'arpentage, les frais de notaire relatifs à cette opération ainsi que les frais de Commissaire Enquêteur pour l'enquête publique seront pris en charge par l'acquéreur.

La présente délibération est la conséquence légale du rapport favorable du commissaire enquêteur.

Il est demandé au conseil municipal :

- D'adopter le principe de l'aliénation d'une partie du chemin rural située entre les parcelles cadastrées KT 10, KT 189 et KV 40, KV 42 et KV 43.
- D'adopter le principe de la vente de ces terrains à ALOGEA au prix et aux conditions susmentionnés ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter tout acte et documents liés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOpte à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20251218-28187-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025